



Quelles étapes dans la vie chrétienne ?

L'Église catholique prend en compte les grands moments de la vie des hommes, au point de les choisir pour célébrer ses sacrements.

- **Le baptême** peut être reçu à tout âge. L'Église accueille le désir des parents qui demandent le baptême de leurs bébés ou petits enfants. Régulièrement, des jeunes et des adultes demandent eux aussi à être baptisés et à devenir chrétiens.
- L'Église prend au sérieux les étapes de l'enfance et de l'adolescence. En général, c'est au cours du catéchisme que les enfants de 9-10 ans **communieront** pour la première fois. A 12-13 ans, ils pourront faire leur **profession de foi**. Puis 15-16 ans qu'ils pourront librement demander et recevoir **le sacrement de la confirmation**. Bien sûr, ces tranches d'âges sont indicatives : l'Église respecte le cheminement, le rythme et le désir de chacun ! Des adultes qui ont été baptisés bébé peuvent très bien demander le sacrement de la confirmation qu'ils n'ont pas reçu à l'âge de l'adolescence !
- L'Église prend très au sérieux l'engagement des couples dans **le mariage**, qui est pour elle un sacrement et elle s'investit avec eux dans leur préparation à ce grand moment de leur vie.
- L'Église est présente aux personnes malades et, pour les soutenir, elle leur propose **le sacrement des malades** pour qu'elles puissent mieux vivre le temps de leur maladie.
- L'Église accompagne les personnes en fin de vie et les familles en deuil, leur proposant son espérance puisque pour l'Église la mort n'est pas une fin mais un passage : **l'entrée dans la vie de ressuscité** avec le Christ.